



Brueil-en-Vexin

A Brueil-en-Vexin,
Le 1^{er} Septembre 2020

Chers parents,

Avant de souhaiter une bonne année scolaire à tous, nous allons d'abord souhaiter une rentrée bonne certes mais aussi "normale" que possible (malgré le port du masque) !

En effet la situation sanitaire n'étant pas encore stable, des dispositifs particuliers peuvent encore être imposés par l'Éducation Nationale. Cependant l'équipe pédagogique, et comme l'équipe municipale, ont préparé l'accueil de tous vos enfants en classe, comme à la cantine **dans les meilleures conditions possibles**.

La Directrice, Madame Audrey Gins-Petit, **en collaboration** avec Laure Forestier et Novela Zerr communiqueront la répartition des groupes classes.

A la cantine, nous proposerons dans un premier temps 3 services : un service par groupe classe. Selon l'évolution nous reviendront ou pas sur deux services.

Comme à chaque début d'année nous invitons parents et élèves à lire et à signer le règlement du restaurant scolaire pour amener leurs enfants à le respecter. Celui-ci est disponible en ligne sur le site de la mairie www.brueil-en-vexin.fr, sachant qu'une version papier sera distribuée à l'école.

Le règlement élève doit être lu avec les parents et signé par l'enfant lui-même afin de s'engager à le respecter. Il devra être collé dans le cahier de correspondance.

Vous trouverez également, sur le site de la ville, un nouvel onglet « Espace Famille », qui vous permet de procéder aux inscriptions à la restauration scolaire. Les inscriptions se feront dans les mêmes conditions que les années précédentes en version dématérialisé, et cela, même si ce premier trimestre les feuilles seront encore affichées.

Sachez que pour la facturation des repas occasionnels (en-dessous de 4 repas), c'est une facturation qui regroupera les repas de plusieurs mois.

Les inscriptions à la garderie périscolaire, avant et après l'école, ainsi que celle au centre de loisirs le mercredi, se font auprès de l'organisme IFAC (www.ifac.asso.fr) qui gère ce service pour la Mairie.

La secrétaire de Mairie, Perrine Rousseau, et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement.

Croyez en mes sentiments dévoués.



Le Maire,

Martine Tellier